



Mme Charlina Vitcheva  
Directrice générale des affaires maritimes et de la pêche  
Commission européenne  
Rue Joseph II 99  
1000 Bruxelles  
Belgique

Dun Laoghaire, le 03 février 2026

**Objet : Réponse du CC EOS - Loi européenne sur les océans : appel à contributions pour une évaluation et une analyse d'impact menées en parallèle**

Le Conseil Consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales (CC EOS) se réjouit de pouvoir contribuer à cet appel à témoignages. Introduit en 2025, le Pacte européen pour l'océan est une stratégie globale visant à unifier la gouvernance des océans dans un cadre unique. L'un des éléments essentiels du Pacte est l'engagement à proposer, d'ici 2027, une loi sur l'océan juridiquement contraignante qui vise à améliorer la cohérence et la mise en œuvre effective de la gouvernance maritime dans l'UE en s'appuyant sur la révision de la directive sur la planification de l'espace maritime (directive 2014/89/UE).

Dans cet appel à contributions, la Commission identifie plusieurs problèmes que l'initiative relative à la loi sur les océans vise à résoudre, regroupés sous les rubriques (1) Gouvernance d'océan et (2) Climat, pollution et pressions environnementales.

Après avoir examiné les informations fournies et sur la base des recommandations formulées par le présent CC EOS au cours des dernières années, le **CC EOS soutient fermement la réalisation parallèle d'une évaluation et d'une analyse d'impact** afin de garantir que la loi sur les océans s'appuie sur des données concrètes fournies par les autorités régionales, les instituts scientifiques et, surtout, les parties prenantes, plutôt que sur des objectifs théoriques. Cette approche contribuerait à améliorer et à éviter la répétition de diverses lacunes des politiques précédentes.

Depuis sa création, le CC EOS a traité les questions relevant des problématiques identifiées et a fourni des avis consensuels à la Commission et au groupe des États membres des EOS. Par conséquent, le CC EOS souhaite rappeler ses principaux documents consultatifs et **recommande que les questions soulevées et les recommandations formulées dans ces documents soient examinées et évaluées par la Commission** dans le cadre de cet appel à témoignages.

- Avis du CC EOS sur les possibilités de pêche en 2026 (août 2025, [lien](#))
- Avis du NSAC/CC EOS sur les travaux du CSTEP concernant les données sociales sur les pêches (août 2025, [lien](#))
- Avis du CC EOS sur la vision pour l'agriculture et l'alimentation 2040 et la proposition de vision pour la pêche et l'aquaculture 2040 (juin 2025, [lien](#))
- Avis du CC EOS sur le partenariat pour la transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE (juin 2025, [lien](#))





- Avis du CC EOS/PelAC sur l'impact des projets d'énergie renouvelable en mer sur la pêche commerciale (juin 2025, [lien](#))
- Avis du CC EOS sur l'évaluation du règlement relatif au CFP (avril 2025, [lien](#))
- Avis du CC EOS sur le Pacte européen pour les océans (mars 2025, [lien](#))
- Avis conjoint des CC EOS/PelAC aux États membres de EOS sur les développements des énergies renouvelables dans l'espace marin (février 2025, [lien](#))
- Retour d'information du CC EOS à l'appel à contribution de la commission pour une évaluation / un contrôle de l'aptitude à l'emploi : Politique Commune de la Pêche (septembre 2024, [lien](#))
- Lettre conjointe du CC EOS/PelAC appelant à une plus grande cohérence politique entre les dimensions de l'environnement et de la pêche (juin 2024, [lien](#))
- Avis du NSAC/CC EOS sur la pêche récréative (janvier 2024, [lien](#))
- Avis du CC EOS sur la communication COM(2023) 103 final (décembre 2023, [lien](#))
- Lettre conjointe des CC sur la contribution des parties prenantes aux CC (décembre 2023, [lien](#))
- Avis du CC EOS sur la communication de la Commission « Sur la transition énergétique du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE » COM(2023) 100 final (novembre 2023, [lien](#))
- Avis du CC EOS sur le plan d'action pour le milieu marin (août 2023, [lien](#))
- Lettre du CC EOS à la DG MARE sur les implications du changement climatique dans l'évaluation scientifique des stocks de cabillaud dans l'écorégion des mers celtiques (mai 2023, [lien](#))
- Avis du CC EOS/CCNA sur les aspects sociaux de la pêche (décembre 2022, [lien](#))
- Réponse du CC EOS à la consultation publique sur les systèmes alimentaires durables de l'UE (juillet 2022, [lien](#))
- Avis du NSAC/CC EOS concernant la révision de la DCSMM (mars 2022, [lien](#))

La liste ci-dessus représente une sélection des avis les plus pertinents soumis par le CC EOS depuis 2022 et n'est en aucun cas exhaustive, car de nombreux avis ont été soumis chaque année depuis 2005. Tous les avis soumis sont disponibles sur le site web du CC EOS [ici](#).

En outre, le CC EOS souligne que le concept de régionalisation doit être renforcé dans toute structure future visant à assurer la cohésion de la gouvernance maritime en Europe. Les eaux européennes sont extrêmement diverses et leur gestion doit être adaptée aux réalités biologiques et socio-économiques propres à chaque bassin maritime.

Le CC EOS est prêt à poursuivre son engagement et sa contribution aux travaux de la Commission européenne dans le cadre de ses efforts visant à améliorer la gouvernance et la gestion des mers européennes, notamment en participant à la consultation publique proposée dans le cadre de cette initiative.

Cordialement,

Alexandra Philippe  
Présidente du CC EOS